

FLY! ***DIGITAL***



FÉDÉRATION BELGE DE
VOL LIBRE (FBVL) ASBL
Association sans but
lucratif.

Moniteur Belge du 22
février 2005.

Numéro d'entreprise:
0416058635.

Siège Social: Rue
Montoyer 1 boîte 6 à
1000 Bruxelles.

SECRÉTARIAT

P/A Jean Solon
Stationstraat 103
B-2860
Sint-Katelijne-Waver
TEL/FAX: 015 32 18 20
E-mail: info@fbvl.be

INTERNET:

WWW.FBVL.BE

Suivez les dernières
nouvelles sur
www.fbvl/membres/
listes e-mail

4	Le Mot du Conseil
5-6	Violation grave de l'espace aérien à Elsenborn
7-8	Enseignement - Les règles de priorités
9	Activité club - secours/death ride
10	Pioupiau à Beauraing
11	Communiqué de la FBPM
13-15	Voyages - colombie
16-18	Discussion ouverte - que fait la fédération pour nous?
19-20	Les groupes de travail
21	Communiqué Tarent'air tour
22	Communiqué dune du pyla
23	Communiqué côte d'opale
25-28	Rapport du ca du 12 12 2016
29-32	Rapport du ca du 12 01 2017
33	Rapport du ca du 09 02 2017
34	Rapports des Assemblées
35	Dates des prochains examens
36-37	Assurances

INFO

FÉDÉRATION BELGE DE VOL LIBRE (FBVL) ASBL

Association sans but
lucratif.

Moniteur Belge du 22
février 2005.

Numéro d'entreprise:
0416058635.

Siège Social: Rue
Montoyer 1 boîte 6 à
1000 Bruxelles.

SECRÉTARIAT

P/A Jean Solon

Stationstraat 103

B-2860

Sint-Katelijne-Waver

TEL/FAX: 015 32 18 20

E-mail: info@fbvl.be

INTERNET:

WWW.FBVL.BE

Suivez les dernières
nouvelles sur
www.fbvl/membres/
listes e-mail

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FBVL

Président

Jean-Yves Squifflet

0474555961

jy.squifflet@gmail.com

Vice-président

Jochen Zeischka

0498881596

jochenzeischka+bvvf@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Leen Mortier

0473 94 93 43

leen.mortier@ond.vlaanderen.be

ADMINISTRATEUR

Philippe Mal

0477434287

philippe.mal@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Nathanael Majoros

0473 28 98 13

fbvl@majoros.net

ADMINISTRATEUR

Christopher Hamilton

0498 76 72 18

hamiltonbolton@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Olivier Georis

0486 31 34 36

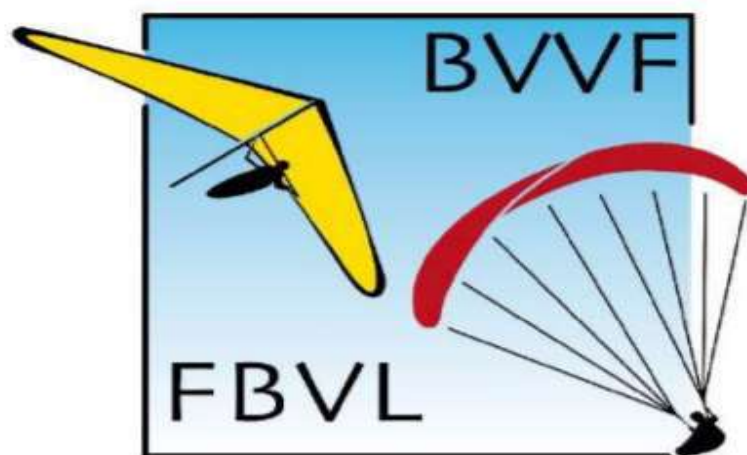
olivier.georis@skynet.be

ADMINISTRATEUR

Ronald Pincket

0475 43 33 41

ronald.pincket@outlook.com



Fédération Belge de Vol Libre (FBVL) asbl

Association sans but lucratif.

Moniteur Belge du 22 février 2005.

Numéro d'entreprise: 0416058635.

Siège Social: Rue Montoyer 1 boîte 6 à 1000 Bruxelles

Parait quatre fois par an (mars-juin-septembre-décembre).

LE MOT DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'horaire d'été est déjà en vigueur, ce bruit aigu le matin n'est pas le système d'alarme de vos voisins, mais une mésange qui ne sait pas contenir son enthousiasme. En effet, le printemps est là ! la saison de ski est presque finie... Une nouvelle saison de vol a débuté, pour les téméraires des basses températures ici en Belgique, pour certains chanceux quelque part dans le sud (comme en Espagne) ou encore pour pas mal de pilotes sur internet ou dans les livres.

Au sein de Conseil d'Administration nous nous préparons également à une nouvelle année et nous avons pas mal de projets en préparation. **Nous vous invitons à lire l'article : Que fait la fédération pour nous ?**

Lors de l'Assemblée Générale nous avons fait le bilan de l'année passée. Les innovations commencées ont été reçues avec enthousiasme par une grande majorité de membres. Nous entendons aussi que certains membres ont des réticences concernant ces innovations, nous sommes également à l'écoute. Chaque changement demande de l'adaptation, nous comprenons que cela se passe moins sagement pour certains. Nous nous efforcerons de démontrer à ces personnes que la voie choisie est la bonne. Eux aussi en verront, à terme, également les avantages.

Nous remercions tous les membres qui nous ont exprimé leur soutien et enthousiasme pour les projets entamés. Mais nous avons une demande à vous faire: si vous avez un ami qui est un peu frustré et qui n'apprécie pas la transition vers le monde digital, donnez-lui un coup de main. Allez un moment ensemble sur MyFBVL et montrez lui le chemin. Un peu d'aide ou d'explication d'un ami peut faire une grande différence. De cette façon nous pouvons former une communauté de pilotes satisfaits.

Dans tous les cas, nous vous remercions pour votre attitude positive car notre but est de faire marcher notre organisation de façon fluide au contentement de tous et diriger un maximum notre énergie vers notre centre d'intérêt: voler ! L'objectif de toujours est de rendre le vol en Belgique plus simple, plus sûr, plus accessible, rendre plus de sites disponibles et que tout cela se fasse dans une bonne entente avec nos voisins, les autorités et surtout: entre nous.

Entre-temps les nouveaux statuts ont été votés. Maintenant que cette étape est derrière nous, nous allons dans les éditions suivantes réduire l'espace dédié aux aspects administratifs de notre fédération et nous concentrer davantage sur l'organisation pratique de notre sport. Sur ce plan il y a également des initiatives intéressantes, vous lirez plus sur ce sujet dans les comptes rendus du Conseil d'Administration. Il est aussi bien de noter le grand enthousiasme pour notre prochain BPO: presque 300 inscriptions pour seulement 140 places. Celui qui est inscrit peut s'estimer heureux !

En route pour une nouvelle année de vol, et surtout: pensez sécurité ! Ceux qui ont commencé à voler juste l'année passée feront bien de redémarrer dans des conditions météo calmes et de préférence avec quelques heures d'exercices au sol. Même les meilleurs le rappellent : apprendre à voler, ça commence par de la pente école ! **Nous souhaitons à tous des beaux vols et "safe landings" :)**

Votre Conseil d'Administration.

!! VIOLATION GRAVE DE L'ESPACE AÉRIEN À PROXIMITÉ DE ELSENBORN !!

Hier, mardi 28 mars 2017, l'exercice militaire RINGO STRIKE 17/1 a été arrêté suite à la présence parapentes dans la zone réservée TSA 28 ELSENBORN.

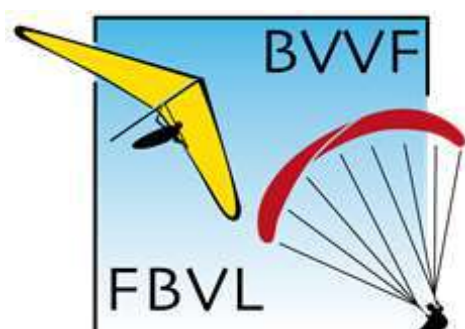
Les zones EB-TSA28-A & B, des zones Temporary Segregated Area du sol jusqu'à FL 105 se trouvent à l'est du site de Coe (voir extrait de l'AIP et carte en dessous), ont été réservées par NOTAM (M1345/17 en B0823/17) et sont des zones pour des exercices militaires CAS. Les exercices CAS (Close Air Support) sont des exercices impliquant des forces terrestres assistées par des hélicoptères, chasseurs F16, transporteurs C-130 etc. L'exercice RINGO STRIKE 17/1 est une opération internationale.

Il est donc évident que l'arrêt d'un exercice militaire de cet ampleur est un incident très grave et coûteux. En attendant l'investigation sur les circonstances précises de l'incident, les pilotes concernés et les conséquences, il est clair que cet incident ne restera probablement pas sans conséquence pour toute la communauté de parapente en Belgique et

met en danger les négociations en cours avec les militaires. Il est pour la FBVL inacceptable que le comportement égoïste et irresponsable de quelques pilotes pénalise toute la communauté de parapente en Belgique, autant de plus maintenant, car à côté des outils officiels (AIP & PIB de Belgocontrol) des outils spécifiques pour le parapente (FlyXC.Tools) ont été créés et il y avait des avertissements en plus sur Facebook et le forum du Parapente Belge.

L'incident met en danger la pratique du parapente en Belgique dans son entièreté. En attendant l'investigation, la FBVL demande avec insistance de respecter scrupuleusement tous les règles de l'espace aérien.

Update : une série de personnes se sont déclarées responsables de l'infraction, nous attendons que les autres (dont l'identité est connue) se déclarent également. Ils seront entendus au Conseil d'Administration de la fédération. Les noms et sanctions seront tenus à la discrétion du Conseil.



TSA28A - ELSENBORN 02

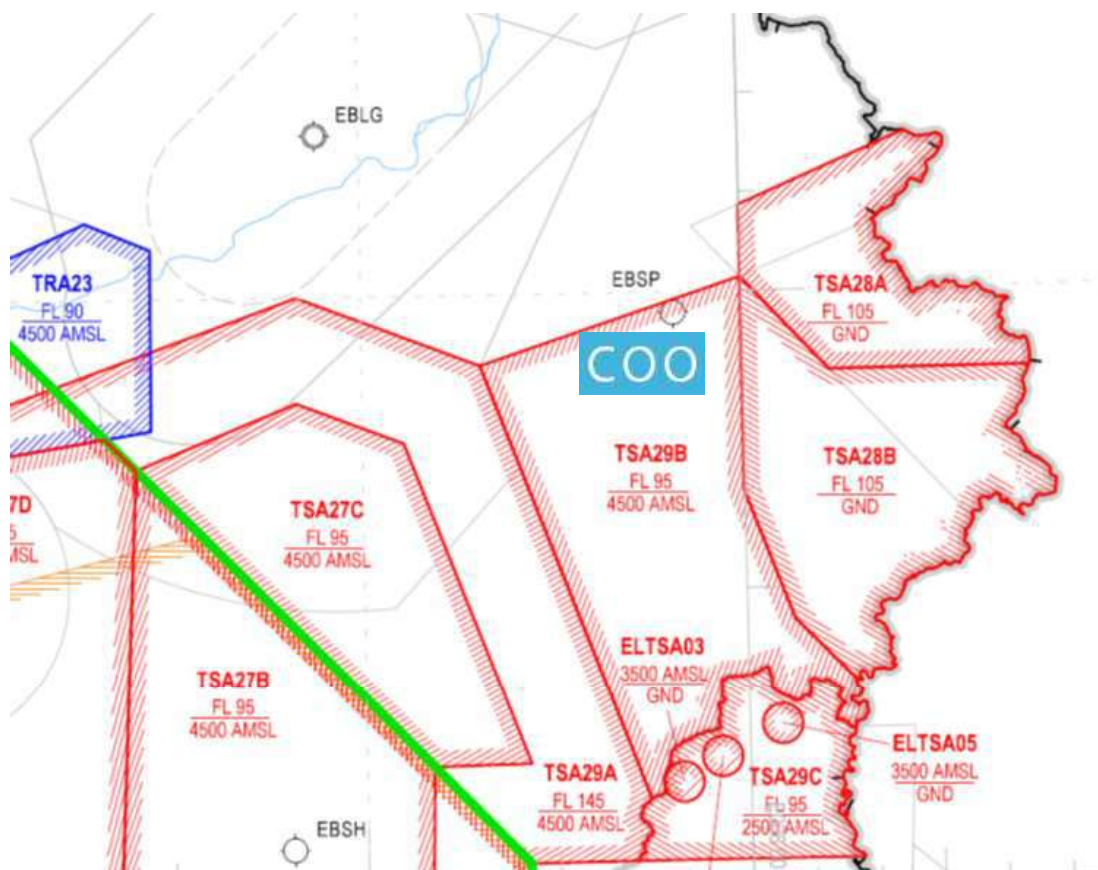
Lateral limits	Vertical limits	Type of restriction / nature of hazard	Time of activity
503420N 0055956E - 503754N 0061308E - along the Belgian-German border - 502557N 0062234E - 502557N 0060648E - 503042N 0055956E - 503420N 0055956E.	FL105 / GND	During UAV activity, prohibited to all manned aircraft. During air exercises, prohibited to non-participating aircraft. ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	HX ⁽⁴⁾
(1) During CAS Air exercises, all aircraft (participating or transiting) shall obtain an additional entry clearance from the ALO "RINGO Range" on FREQ 241.700 (back up 281.575). (2) Military aircraft transiting to or from Camp Elsenborn are allowed. Military pilots shall contact Semmerzake ATCC to verify the activity of the area and to obtain transit directives after coordination with the UAV operators. (3) Other traffic may be allowed inside the TSA for transit purposes. At all times the standard radar separation minima must be maintained between the UAV and the other traffic, therefore the manned aircraft flying within this TSA must be under radar control. (4) Announced by NOTAM. Activation can be checked with Semmerzake ATCC. This airspace could be activated simultaneously with EBR04, therefore UAV operators shall contact Elsenborn Sécurité des tirs, TEL + 32 (0) 80 44 21 25 and FREQ 138.975MHZ to coordinate UAV operations with gunnery/destruction activities.			

TSA28B - ELSENBORN 03 ⁽¹⁾

Lateral limits	Vertical limits	Type of restriction / nature of hazard	Time of activity
503042N 0055956E - 502557N 0060648E - 502557N 0062234E - along the Belgian-German border - 501011N 0060832E - 501324N 0060343E - 501955N 0055956E - 503042N 0055956E.	FL105 / GND	During UAV activity, prohibited to all manned aircraft. During air exercises, prohibited to non-participating aircraft. ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	HX ⁽⁴⁾
(1) During CAS Air exercises, all aircraft (participating or transiting) shall obtain an additional entry clearance from the ALO "RINGO Range" on FREQ 241.700 (back up 281.575). (2) Military aircraft transiting to or from Camp Elsenborn are allowed. Military pilots shall contact Semmerzake ATCC to verify the activity of the area and to obtain transit directives after coordination with the UAV operators. (3) Other traffic may be allowed inside the TSA for transit purposes. At all times the standard radar separation minima must be maintained between the UAV and the other traffic, therefore the manned aircraft flying within this TSA must be under radar control. (4) Announced by NOTAM. Activation can be checked with Semmerzake ATCC. This airspace could be activated simultaneously with EBR04, therefore UAV operators shall contact Elsenborn Sécurité des tirs, TEL + 32 (0) 80 44 21 25 and FREQ 138.975MHZ to coordinate UAV operations with gunnery/destruction activities.			

FROM: 27 MAR 2017 11:00 TILL: 31 MAR 2017 10:00
 SCHEDULE: 27 1100-1500, 28-30 0700-1500, 31 0700-1000
 TSA28A-ELSENBORN 02 AND TSA28B-ELSENBORN 03 ACT
 Lower limit: GND Upper limit: FL105

B0823/17



! PETIT RAPPEL !

En ce début de saison quoi de mieux qu'un petit rappel des règles de priorités. La DHV a fait de nouveaux schémas. C'est donc l'occasion de revoir cela...

Sur la route, nous circulons les uns contre les autres.

Le code de la route est une règle incontournable pour nous protéger les uns des autres.

En l'air nous volons les uns avec les autres. Les règles de priorités sont un cadre que l'on peut interpréter si les

deux pilotes sont en accord. Il n'est pas interdit de se croiser par la gauche si on est sûr que l'autre pilote a bien compris la manoeuvre et est d'accord.

L'esprit de la règle est donc le respect des autres, anticiper les trajectoires et se débrouiller pour ne pas gêner les collègues.

Décider tot et signaler explicitement ses changements de trajectoires (t[^]te qui se tourne, sellette qui s'incline et même geste du bras comme un clignotant).

Si vous trouvez que les autres pilotes vous gênent souvent en vol, posez vous la bonne question. Ne serait ce pas vous qui vous insérez mal dans la circulation ?

DANS TOUS LES
CAS DÉGAGEMENT
PAR LA DROITE!



Sans relief,
évitement
par la droite



Le pilote avec le relief a
droite a priorité. L'autre
pilote dégage par la droite



Meme au dessus du relief,
le pilote ayant le relief à sa
gauche doit s'écarter par la
droite

ENSEIGNEMENT: LES REGLES DE PRIORITÉS



En cas de croisements

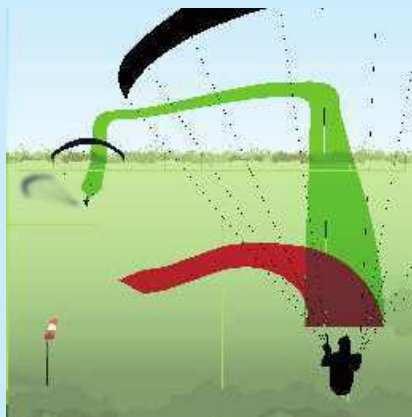


Ou de dépassements

Suivre le circuit d'approche



Priorité à la voile déjà en vol



Garder de la distance entre planeurs

Celui qui rejoint le thermique s'adapte au sens de rotation



Le pilote dans le thermique a priorité



JOURNÉE D'OUVERTURE DE PARACHUTES DE SECOURS

Ce dimanche 11/12 le pickup club organisait une journée de largage de parachutes de secours sur tyrolienne dans le Topsporthal de Gand.

L'occasion pour les Belgian Red Eagles, ainsi que tous les autres pilotes présents à cet événement, de tester l'ouverture de leur parachute, de faire un rappel sur la gestuelle à adopter pour un lancé réussi, et bien entendu, replier leur parachute de secours en vue de la saison prochaine.

Après cela, nous avons eu l'occasion de suivre une séance de sensibilisation sur la problématique des espaces aériens proposée par Wim Verhoeve dans les deux langues.

Ce rappel théorique sur les espaces aériens était le bienvenu en vue de la saison prochaine qui, nous l'espérons, sera riche en vols de distance !

Nous remercions le pickup club pour l'organisation de cette journée, toutes les personnes ayant œuvré de près ou de loin à l'organisation de cette journée, ainsi que Wim Verhoeve pour le temps qu'il investit pour la sensibilisation des pilotes au respect de l'espace aérien.

Thomas Barbier
pour les
Belgian Red Eagles



BALISE PIOUS PIOUS À BEAURAING



Pour rappel, la balise météo « PiouPiou » est un capteur compact, autoalimenté et géolocalisé grâce à une puce GPS intégrée, qui permet de mesurer la vitesse ainsi que l'orientation du vent. Les datas des balises PiouPiou sont librement accessibles par exemple via la site internet <https://pioupiau.fr/fr/map>.

Depuis quelques jours une nouvelle balise PiouPiou vient d'être installée à Beauraing par Denis Lebrun, le gestionnaire du site. Il a fourni tous les efforts nécessaires pour que la balise soit placée idéalement : en hauteur sur un pylône, au vent de la crête et à l'abris d'obstacle qui pourraient fausser les mesures.

Au nom du Conseil, nous souhaitons remercier Denis pour ses efforts continus à Beauraing car son engagement bénéficie à tous les pilotes qui affectionnent tant ce magnifique site de vol.



COMMUNIQUÉ: FÉDÉRATION BELGE DE PARAMOTEUR

La FBPM rappelle aux pilotes parapente qu'il ne suffit plus d'avoir un brevet XC pour pouvoir voler légalement en paramoteur, mais qu'une licence de la DGTA est obligatoire.

Qui plus est, cette licence doit être revalidée par un test pratique effectué tous les 24 mois sous le contrôle d'un moniteur agréé par la DGTA et porté dans le carnet de vol du pilote.

Puis surtout, ne pas oublier d'être en ordre de visite médicale classe IV et de déclarer OBLIGATOIREMENT chaque mois à la DGTA et au bourgmestre TOUS les terrains récréatifs/temporaires qu'on utilise. Ces terrains devront évidemment répondre aux normes reprises dans l'AR.

Chaque pilote voulant s'affilier à la FBPM est prié de s'inscrire individuellement via le site de la FBPM : <http://www.federationparamoteur.be/devenir-membre/inscription>. Qui plus est, nous ne pouvons considérer un membre comme « pilote » que s'il détient une licence DGTA ou s'il est en formation auprès d'une de nos écoles/moniteurs reconnus. Si ce n'est pas le cas, Aviabel (même avec le contrat FBVL) ne le couvrira JAMAIS en cas de pépin puisqu'il ne répond pas aux obligations légales fixées par l'AR du 10/06/14

pour pouvoir voler en PAM, ceci sans même parler de l'obligation d'immatriculation de sa voile !

S'il ne répond pas aux critères ci-dessus, alors le pilote parapente qui a payé sa cotisation FBPM est bien entendu membre de la FBPM mais n'a en principe pas le droit de voler en paramoteur en Belgique.

Jean-Marc ZADWORNY
Président FBPM asbl



Atom sarl - distributeur Belgique- Luxembourg
www.atom-paragliding.com - info@atom-paragliding.com
+32 496 22 63 01 - France : +33 667 36 89 07



GIN

Genie Lite²

La Genie Lite 2 est un cocon léger sans compromis de confort, ultra-précis en pilotage, et avec les détails techniques essentiels au vol de distance.

Géométrie 2 points d'attache avec anti-oubli, planchette carbone, ABS classique, cocon amovible, container secours sous cutal.



Taille	XS	S	M	L
Poids (kg)	3.9	4.1	4.4	4.6
Taille pilote (cm)	<165	160-175	170-185	>180

UN SÉJOUR DE RÊVE EN COLOMBIE

Aller voler en Colombie. Un projet qui a germé parmi notre groupe d'amis et que nous souhaitons concrétiser afin de fêter dignement les 20 ans du club des Potes en Ciel. Organiser une sortie pareille pour un groupe de 15 personnes ne s'improvise pas, et il y fallu plusieurs mois pour concrétiser ce projet.



Le plus important pour une telle sortie, loin de nos terrains de jeux habituels, c'est d'être certains de se trouver au bon endroit au bon moment et pour cela il faut un guide et une infrastructure à la hauteur. Nos liens d'amitiés avec lui ainsi que sont énorme expérience du vol et sa connaissance de la région on tôt fait de désigner Joël Favre comme notre guide pour cette aventure de deux semaines. Et c'est avec Joël, accompagné de Laurent « Lolo » des Passagers du Vent, que notre petite troupe de 14 pilotes était prête à découvrir la région de Roldanillo.

En deux semaines de vols, c'est bien simple...nous avons volé tous les jours, sans exception. Efficacement guidé par notre duo de moniteurs de choc, secondé par Mao notre chauffeur local, c'est toujours sur les bons sites et dans les bons créneaux que nous avons pu décoller.

Pour en terminer avec les chiffres, et passer aux photos, anecdotes etc, ces deux semaines de vols, c'est 40 heures sous nos voiles, 7-8 sites de vols tous plus beaux les uns que les autres. Les décos sont somptueux et super aménagés. Annecy peut s'accrocher.



Les paysages survolés sont superbes et la région se prête bien au vol libre (la PWC ne se rend pas par hasard à Roldanillo). On décolle tôt, les journées sont courtes car nous sommes près de l'équateur,. Le soleil se lève vers 6.00 et se couche vers 18.00. Les décollages avaient lieu entre 11.00 et 12.00 et nous nous posions au plus tard vers 16.00. Il faut en effet savoir qu'un vent pouvant être fort, nommé la Cola, entre par dessus les crêtes dans l'après-midi. Il convient donc de ne pas s'attarder sur les versant Est des crêtes et traverser la large vallée de la Cauca pour se mettre sur les faces Ouest. La vallée est parfois très large et s'assimile à du vol de pleine.

Notre séjour a eu lieu de fin Janvier à début Février et les conditions sont excellentes. Début de vols avec des thermiques doux, mais très vite les varios s'affolent et il n'était pas rare d'enrouler des +5 intégrés. Idéal pour se réveiller après un hiver Belge ! Certains jours, à cause d'un peu de vent MTO, nous avons même eu droit à quelques moments de Saint André les Alpes. Heureusement, ce fut l'exception, la région étant peu sujette au vent MTO.

Au bout de 2-3 jours, nous étions bien dérouillés en thermiques..... mais d'après nos moniteurs, toujours aussi lents et peu efficaces en transitions... ;-). Il faut dire que Joël cumule en moyenne 500 hrs par an, et Lolo est un excellent pilote, qui plus est sur

sa Zeno toute neuve. Bref, il y avait du pain sur la planche pour nos deux professeurs.

Nous avons tous été épaté par le nombre de choses que l'on peut encore apprendre, même après 20 années de vol pour les plus anciens. Optimisation de la montée en thermique (comment ne pas perdre inutilement son temps dans les derniers mètres), sortie de thermiques, ou comment ne pas perdre bêtement 100 mètres par un mauvais choix. Optimisation de lignes, vols en groupe bref comment maximiser les heures de vol pour optimiser la journée. En deux semaines, nous sommes passés d'une moyenne de 18 km/h à presque 25 km/h. Et surtout, nous avons ré-appris à apprendre, à oser des choix et croire en eux. Et rien que ça fût une grande source de plaisir..... car quand ses choix, ses options fonctionnent, c'est le pied.

Et le pays me direz-vous ? C'est vrai qu'avec 40 heures de vol en deux semaines, on a eu peu de temps pour le tourisme, mais néanmoins, les journées de vol terminant tôt, vers 18.00, cela nous laissait du temps libre pour, certains soir, visiter et se mêler aux gens. Les environs de Roldanillo sont remplis de jolis village et les gens sont super sympas. C'est ce qui nous a le plus marqué. Même avec nos 10 mots d'Espagnol nous nous sommes toujours fait comprendre et les gens sont tous prêt à aider.



Photo par Stephane Werner

Chaque atterrissage même en rase campagne déclenche l'arrivée de nombreux enfants et curieux qui viennent voir qui sont ces drôle de personnages qui troublent la quiétude des lieux. Les enfants se font une joie de replier votre voile pour quelques friandises (évittez l'argent, ce serait dommage de polluer tout cela avec de l'argent. Opter pour leur payer quelques friandises ou boissons à « la tienda » du coin. En plus vous ferez vivre le petit commerce local). Un de mes amis m'a même raconté que, tandis qu'il faisait son approche pour poser, un enfant a couru au milieu du champ avec ce qu'il pensait être un grand bâton. En fait, ce petit malin c'était fabriqué une manche à air portative. Et à chaque parapente en approche, il accourait avec elle pour indiquer la direction du vent. Service royal.

Pour les navettes, oubliez Annecy et tout ce que vous avez connus. Pour autant que vous posiez près d'une route, le retour est assuré. Tendez le pouce et dans l'instant une des innombrables petites mobylettes vous prend en stop et vous ramène pour même pas 1 euro. Quand ce n'est pas un bus de travailleurs des champs qui vous charge....juste par curiosité. Les bus locaux marchent très bien aussi. Il n'ont pas l'exactitude horaire des bus postaux Suisse, mais levez le pouce (à un arrêt ou pas) et c'est dans la poche. Le prix du trajet est modique et la notion d'arrêt officiel est assez floue et élastique. Bref ils vous chargent et vous déposent n'importe où sur leur trajet.

Quelques conseils quand même.... Avec l'afflux de parapentistes, vient de plus en plus souvent la question de « combien ça coute tout ce matériel ? », surtout de la part des enfants. Impact du tourisme qui se développe. Inutile de tenter le diable. Le salaire

médian est à 400-500€, vous transportez minimum 1 an de salaire dans votre sac..... bottez en touche, dites que c'est du vieux matos d'occase etc... bref. Ayez aussi tjs vos papiers (passeport) sur vous, la police locale est quand même fort présente. Ils s'arrêtent plus par curiosité qu'autre chose, mais les vieux réflexes on la vie dure.

Si vous en avez l'occasion, franchissez le pas, vous ne le regretterez pas

Fly safe
Olivier Georis



QUE FAIT LA FÉDÉRATION POUR NOUS ?

Cette question ouverte a été posée récemment sur les réseaux sociaux. Et probablement bon nombre de personnes se demandent la même chose. Nous aimerions répondre à cette question et en profiter pour vous parler de notre fonctionnement. C'est en même temps une introduction pour les développements futurs et de 2017.

Beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'ils doivent s'imaginer quand on parle de "La fédération"

Qu'est-ce que c'est ?



Qui-est-ce ?

En fait, la fédération "n'existe" pas vraiment. "La fédération" ne sait également rien « faire ». La Fédération, c'est tout simplement nous tous ensemble. La fédération est une composition de 3 entités différentes.

1) un [Secrétaire](#), qui fait le travail administratif et la gestion journalière, et qui est payé pour cela.

2) un [Conseil d'Administration](#), c'est un groupe de membres qui ont été élus par l'Assemblée Générale (qui est elle-même composée de tous les membres effectifs).

Ils travaillent bénévolement pour étudier et répondre aux questions posées, s'informer, se concerter et puis prendre des décisions. Ces décisions sont alors élaborées, mises sur papier et envoyées aux membres (c'est le compte-rendu -mensuel- du Conseil d'Administration). Ces compte-rendus portent autant sur la réglementation, l'espace aérien, les terrains, les accidents, l'organisation des examens, sur les demandes des membres, leurs questions, les cotisations, les compétitions, le matériel, les plaintes (de membres, instances, communes, riverains), les clubs, les contacts avec les fédérations étrangères ou encore les formations etc. Tant pour le deltaplane que pour le parapente. Les membres du conseil se chargent aussi de la majorité des textes pour le Fly! et ils participent à l'organisation des compétitions. Il y a du pain sur la planche... Heureusement, le Conseil est assisté dans ses tâches par notre secrétaire et

ses membres.

3) La troisième partie de la fédération est tous [ses Membres](#), y compris vous-même, cher lecteur.

La fédération est donc composée du Conseil d'Administration, du secrétaire et de tous ses membres. Vous comprenez donc que la question: "Que fait la fédération" est un peu spéciale. La fédération en soit ne peut rien faire. On peut toutefois se poser la question: Que font les membres du Conseil d'Administration ? Le secrétaire ? Et les membres ?

[Que fait le secrétaire ?](#)

Il s'occupe de la gestion journalière de la fédération, l'administration, la comptabilité, la correspondance. Il reçoit et gère les paiements (cotisations, assurances, inscriptions aux compétitions, licences FAI et cartes IPPI, etc.). Il donne un soutien nécessaire au Conseil d'Administration via le travail de secrétariat, des traductions et des conseils aux

DISCUSSION OUVERTE

membres du Conseil parfois trop enthousiastes... Il ne faut pas sous-estimer son expérience. Le secrétaire aide aussi à la composition du Fly! Et quand on téléphone ou que l'on envoie un email au secrétariat, c'est le secrétaire qui répond.

Que fait le Conseil d'Administration ?

Les personnes qui tiennent la barre et déterminent le cap du navire "La Fédération" font partie du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration, c'est simplement un groupe de maximum 12 (pour l'instant 8) bénévoles, tous des pilotes. Ce sont des personnes qui ont un emploi, une famille et un hobby en commun: voler ! Et en plus de tout cela, le travail pour la fédération. Siéger dans un Conseil d'Administration, au vu des événements récents, cela peut déjà avoir un son presque "suspect". Mais rassurez-vous contrairement à des politiciens qui sont payés pour ne pas aller aux réunions, nous allons chaque mois à une réunion pour laquelle nous ne sommes pas payés. Contrairement aux intercommunales, nos réunions ne sont pas finies après 15 minutes mais durent environ 4 heures sans compter les déplacements. On écrit aussi pas mal de textes et de rapports qui

sont discutés au Conseil d'Administration, adaptés et traduits (avec l'aide du secrétaire). Chaque texte est relu après traduction car le contenu doit être le même.

Est-ce que cela prend beaucoup de temps ?

Beaucoup d'éléments en rapport avec les sujets que nous traitons nous parviennent par mail. Pour donner un exemple : nous recevons un email sur un "hot topic", par exemple: une nouvelle décision prise par les autorités Autrichiennes concernant le vol libre en Autriche. Si les 8 membres du conseil répondent chacun, cela fait 9 mails. Mettons que 2 membres font une proposition, et que chacun donne son avis sur ces propositions cela fait 9 à 18 emails. Après encore quelques échanges, il y a une décision finale et tout le monde approuve (ou pas). Pour un sujet nous arrivons vite à 20 à 40 mails par jour. Considérant la liste des sujets traités, on peut s'imaginer le volume total de travail. De plus, certains membres du Conseil s'occupent de l'organisation de compétitions (BPO) ou par exemple le développement de nouvelles applications pour le site web de la fédération. Pour être clair: le but de ce texte n'est pas de se plaindre sur le volume de travail que les

membres du Conseil doivent effectuer car nous faisons ce travail avec très grand plaisir et avec engagement. Le but de ce texte est de donner un aperçu de la manière dont les choses sont organisées. Et de donner une réponse à la question : que fait la fédération pour nous ? A cet égard, certains pilotes sont critiques, formulent des opinions parfois tranchantes (en particulier sur les réseaux sociaux) et ont des remarques sur des sujets qui posent problème. Mais, et ceci est très important: pas mal de ces remarques sont justifiées ! Elles sont écrites avec les meilleures intentions, mais chez les nouveaux membres cela peut parfois brosser un tableau négatif de notre Fédération. Ces remarques trouvent la plupart du temps leur origine dans le manque d'information spécifiques portant sur des sujets techniques (législation, espaces aériens etc.). Quand un problème survient, la question suivante est souvent posée: pourquoi n'a-t-on jamais rien fait pour résoudre ce problème? C'est quand-même la responsabilité du Conseil d'Administration ? Mais il y a bien sûr un grand nombre de choses à traiter et quand il y a des changements, il se peut qu'un problème survienne alors qu'il n'était pas connu auparavant. Beaucoup

DISCUSSION OUVERTE

d'éléments peuvent être encore améliorés dans notre Fédération. Au sein du Conseil d'Administration nous en sommes conscients et nous voulons agir en conséquence. Mais exiger plus du Conseil d'Administration est simplement impossible. C'est pourquoi nous avons mis en place les groupes de travail.

Les membres et les groupes de travail.

Jusqu'il y a à peu près un an, l'organisation de la fédération restait limitée aux membres du Conseil d'Administration. Au milieu de l'année passée un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Ce nouveau Conseil a déjà introduit un bon nombre de changements et mis en route de nouveaux projets en l'espace de 6 mois. La nouveauté principale est le système de groupes de travail. Il ne faut maintenant plus siéger au conseil pour participer à l'organisation de notre fédération. Dans chaque groupe de travail il y a un membre du conseil qui est le rapporteur lors des réunions. Au sein de chaque groupe, chaque pilote, vous aussi, peut formuler toutes sortes de propositions, élaborer et bien sûr aussi

organiser des activités. Les décisions importantes sont toujours prises par le Conseil d'Administration dans son entièreté. Cela reste le fonctionnement légal au sein d'une ASBL. La raison est pour le législateur est d'éviter qu'un membre du Conseil manipule tout un groupe de travail. Les décisions importantes sont donc toujours prises au sein du Conseil avec une majorité des voix.

Que fait la fédération pour nous ?

La plus grande partie de la fédération est donc composée de ses membres (plus de 1.000).

La question est donc aussi : et que fais-tu ? As-tu des remarques, trouves-tu qu'il y a quelque chose qui n'est pas bien organisé ? tu éprouve du mécontentement par rapport à telle ou telle situation ? Très bien. Tu vois la nécessité d'améliorer les choses, c'est positif. Mais attends-tu que quelqu'un d'autre résolve ces problèmes ou veux-tu prendre le taureau par les cornes ? Tu peux donc aussi participer. Nous avons créé pour cela un cadre : les groupes de travail.

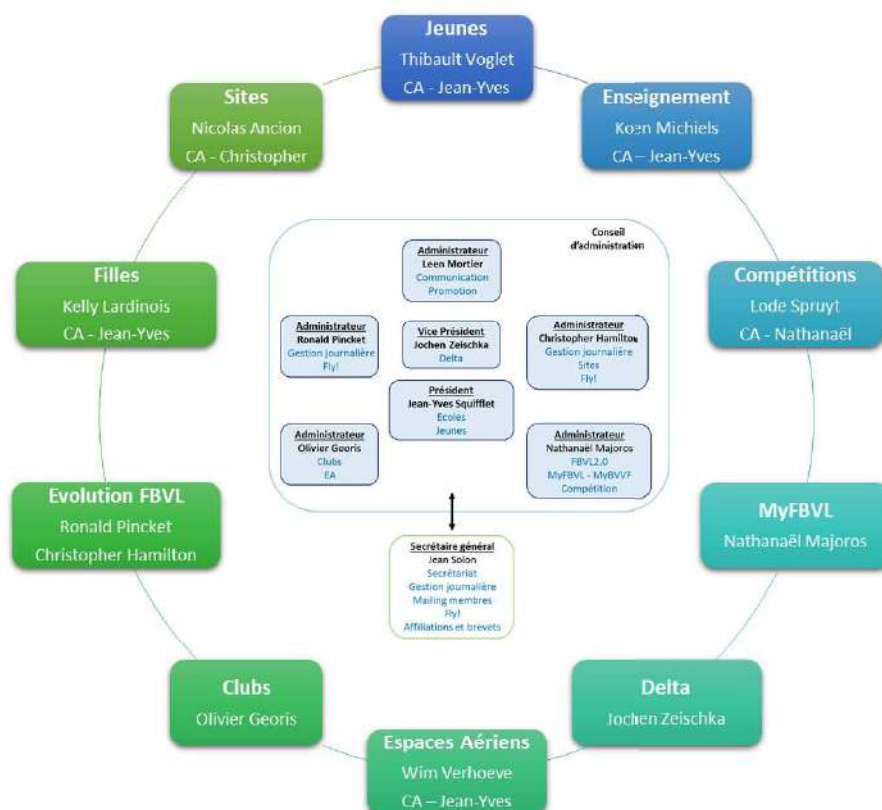
Que font les membres ?

Bon nombre de membres sont déjà très actifs pour la fédération depuis déjà un bon petit temps et n'ont pas attendu l'organisation des groupes de travail. Quelques exemples :

Max Louesse s'occupe depuis des années de l'entretien du terroir d'Hornu, il y fait avec un groupe de pilotes pas mal de travail et ils sont très appréciés pour cela. Lode Spruyt aide Olivier Georis et Nathanael Majoros pour l'organisation de compétitions. Jurgen Intemann n'était pas heureux avec l'évolution par rapport au vol en Autriche et est rentré aussitôt dans un groupe de travail qui s'occupe de cela. Ce ne sont que quelques exemples... Beaucoup de personnes sont actives sous le radar ; de temps en temps nous mettons en valeur un groupe ou une personne dans le Fly!.

Notre souhait est que tous les membres soient enthousiastes sur le fonctionnement de notre fédération et qu'ensemble nous formions un groupe solidaire de personnes qui partagent une passion commune : voler ! Et cela au sein d'une fédération bien organisée.

QUELS GROUPES DE TRAVAIL EXISTENT ?



Groupe Enseignement.

Pour le groupe enseignement, nous avons revu les brevets de pilote et pensé à ajouter une option soaring. Nous nous baserons sur des compétences à avoir et à faire valider par un moniteur plutôt qu'un nombre de vol. Nous pensons faire un carnet de compétence lié au carnet de vol. Les moniteurs se rencontrent encore une fois avant le début de la saison afin de finaliser cela et lancer une période test pour 2017. Si c'est concluant, on lancera ça officiellement pour 2018.

Groupe Jeunes.

Une année bien remplie... L'équipe est fin prête, le calendrier est complet, le matos est prêt, les jeunes sont plus que motivés, on attend plus que les bonnes conditions ! 2017 va être grandiose ! En effet, le programme est bien chargé. En moyenne, nous comptons

un weekend Xc plaine par mois sans oublier les weekends BAPO. Ensuite, notons qu'une semaine d'entraînement intensif au-dessus du lac d'Annecy se profile à l'horizon pour la deuxième semaine de pâques. Le premier long weekend de mai : direction les thermiques Vosgiens dans le but de faire quelques grosses distances. Juin rime avec examen, c'est pourquoi, nous attendrons la fin de ce mois pour nous retrouver et préparer agilement le BPO : Belgique, Vosges, Poupet, ... La météo décidera de notre destination de vol. Nous voici ensuite lors de notre grand rassemblement national au Grand Bornand, BPO lors duquel nous espérons démontrer le potentiel important de l'équipe. Le voyage suivant se fera début septembre, Open sport France, British open... La destination n'est pas encore définitive néanmoins, les Alpes du sud se trouve dans notre ligne de mire. Pour

LES GROUPES DE TRAVAIL

terminer la saison, rendez-vous à la Coupe Icare pour se détendre et présenter l'équipe aux différentes marques et autres éventuels sponsors. Les objectifs de cette saison sont nombreux : se faire connaître, progresser ensemble, engranger de nouveaux membres dans l'équipe, trouver des sponsors... Mais tout d'abord, nous nous concentrerons sur une chose : VOLER, VOLER, VOLER ! Sur ce, on se retrouve au plaf ! L'équipe des Belgian Red Eagles

Groupe Filles.

Décollage en douceur pour les Flyingirls. Notre groupe décolle doucement, actuellement 60 membres dont la plupart sur Facebook. Avec une météo plutôt maussade cet hiver, une petite soirée-rencontre autour de bons mets fut fort sympathique. Quelques idées d'activités se sont dégagées et se concrétiseront si les cieux sont avec nous. Au programme : une journée pente-école de printemps pour se remettre en vol (en avril), une journée site belge (en mai), participation au BPO (8 inscrites !), une sortie dans les Vosges (21 juillet au 15 août), une journée soaring à la côte d'opale (en automne) et pleins d'autres choses en fonction des propositions et de la météo (voyage à Algodonales, Ténérife, ou ailleurs, en fin de saison...).

Groupe MyFBVL.

On vient de rajouter une nouvelle section au site web de la FBVL: MyFBVL. Vous pouvez y changer vous-même vos coordonnées, télécharger votre carte de membre et il y aura encore des rajoutes plus tard. Ceci est pour le moment le travail d'une personne: Nathanaël Majoros.

Groupe Sites.

Il y a du pain sur la planche pour les sites. Et oui aujourd'hui les infos que l'on retrouve sur le sites internet de la FBVL concernant les décors et atterros sont souvent incomplètes voir erronées. Fort heureusement Olivier Georis a déjà commencé le travail de la centralisation et de la mise à jours des informations afin que tout pilote puisse choisir d'aller voler en toute connaissance de cause. Il y aura aussi, bien entendu, comme objectif l'ouverture de nouveaux décollages ainsi que la gestion et l'entretien des nouveaux et anciens sites (une convention et une charte seront bientôt mise à disposition pour pouvoir être présentées aux propriétaires de terrain).

Groupe Espaces aériens.

Le groupe EA a deux objectifs principaux
1. Sensibiliser à l'espace aérien et l'importance de le respecter via l'information, les cours, etc. disponibles. 2. Établir une meilleure relation avec les autorités afin de négocier de meilleures conditions, comme par exemple un plafond plus élevé en semaine. Le comportement irresponsable d'une minorité de pilotes égoïstes a montré que distribuer l'information et donner des cours n'est pas suffisant et ne le sera probablement jamais pour créer la sensibilisation visée avec le premier objectif. En ce qui concerne le deuxième objectif, nous étions à quelques jours de la signature d'un contrat avec les militaires, mais tout cela est maintenant perdu ([voir article sur l'infraction de l'espace aérien à Elsenborn le 28 Mars](#)).



1^{ère} ÉDITION
MARCHE ET VOL EN PARAPENTE
16, 17 & 18 JUIN 2017

www.tarentairtour.com

La première édition de ce nouveau marche et vol se déroulera du 16 au 18 juin en Haute-Tarentaise. 3 jours d'épreuve éco-responsable, sans assistance, entre massifs de la Vanoise et du Beaufortain. Inspirée de la fameuse Vercofly, c'est une course aux points avec balises obligatoires et optionnelles. Chaque soir, les concurrents se retrouveront dans un des refuges qui ponctuent le parcours et font partie des balises (successivement Presset, Nant du Beurre, Mont Jovet et refuge du Bois). Départ de l'Auberge du Val Joli de Séz le 16 juin.

Déjà une Kortel Design KROSS et une Ozone LiteSpeed 19 à gagner !
Plus d'info : www.tarentairtour.com ou 06 84 169 453
<http://www.facebook.com/tarentairtour>





ATTENTION!

Afin de ralentir le recul de la Dune, d'importants travaux de plantation ont été effectués sur le secteur des « Gaillouneys » (partie sud de la dune au niveau des blockhaus). En conséquence, l'activité vol libre va se voir impactée sur ce secteur.

Sur les 2 combes (exposées Nord et Ouest) qui composent le site des « Gaillouneys », il ne nous reste plus que la partie basse de la combe Ouest d'accessible sans risque de piétinement des fragiles touffes d'oyats.

Si l'on est sûr que la majorité des pratiquants feront attention aux plantations, il est à craindre que, dans l'affluence estivale, une minorité d'entre eux ne respecteront pas les interdictions, entraînant de fâcheuses conséquences sur l'image du parapente auprès des autorités gestionnaires de la dune. La partie inférieure de la combe ouest est le secteur le plus technique et le plus fréquenté par les biplaceurs professionnels; la réduction de la surface utilisable par notre activité risque d'augmenter les risques d'incidents.

Pour plus de sécurité, il est donc conseillé aux pilotes les moins aguerris de privilégier le secteur de la grande Dune.

Didier Bouquillard,
Président du Club "La Teste Pyla
Vol Libre"



ATTENTION!

Concerne le site d'Équihen au décollage près de la station d'épuration situé à la Rue du Beurre Fondu, 62224 Équihen-Plage, France
Note de Rudi Roelens



Lors de notre réunion du Conseil d'Administration le 16 décembre, nous avons évoqué l'harmonie de nos activités aériennes et notre amour commun de l'espace littoral, dans le strict respect des règles de sécurité.

Dans ce cadre et bien qu'à ce jour aucun risque majeur de collision n'ait été enregistré, je vous serai gré de demander à vos adhérents de libérer l'axe ouest de la piste d'Alprech, dès lors qu'il apercevront un appareil au sol ou en circuit d'atterrissage.

Avec mes remerciements, je vous adresse au seuil de cette nouvelle année mes vœux les plus cordiaux de succès pour votre Association et mes souhaits plus personnels de santé et de bonheur pour vous-même et pour vos collaborateurs,

Bernard GIETHLEN, Pdt de l'Association des Pilotes de Boulogne Alprech



Thierry Moreau

Moniteur FBVL

*Détenteur de la carte
professionnelle française*

Après 25 années passées à gérer et enseigner ma passion au sein de l'école Fou d'L, il était temps de me lancer dans une nouvelle aventure...

Nouvelle structure —————> nouvelle formule d'encadrement

Destinée aux pilotes autonomes, brevetés ou niveau du brevet.

Au Fil du Vent vous propose sa toute nouvelle formule d'encadrement pour optimiser au maximum vos séjours. Encadrement et tarifs situés entre ceux d'un stage et ceux d'une sortie club !

Vous êtes techniquement autonome au déco, en vol et à l'atterro mais parfois tendu, stressé. Vous avez encore des difficultés pour bien analyser les conditions météo et choisir le bon site. Parfois, vous hésitez à décoller car vous n'êtes pas certain que les conditions soient adaptées à votre niveau. Vous manquez simplement encore d'expérience.

Nous serons là pour vous guider, vous conseiller pour que votre analyse devienne plus pointue. Nous vous expliquerons la météo du jour, le choix du site, des sites du jour. Nous serons là, au sol ou en vol, pour veiller à votre sécurité en fonction des conditions qui évoluent au fil de la journée. Nous vous aiderons à élargir vos horizons, à voler plaisir. Tout cela, sans soucis d'organisation dans une ambiance sympa.

*Et aussi, nos prochains grands voyages :
Chili en novembre 2017 et Brésil en février 2018*

Pour plus d'infos sur cette nouvelle formule ainsi que sur nos stages et voyages :
thierrymoreau@aufilduvent.net ou www.aufilduvent.net

Vous souhaitez renouveler votre matériel (voile, sellette, parachute de secours, casque, instruments,...), faite confiance à

Atom S.à r.l.

Distributeur



Contactez-nous pour recevoir nos offres pour du matériel neuf, démo, d'occasion ou pour tester un modèle.

info@atom-paragliding.com — www.atom-paragliding.com Thierry Moreau : +32 496 22 63 01 ou +33 667 36 89 07

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2016

Présents: Jean-Yves Squifflet, Ronald Pincket, Nathanael Majoros, Leen Mortier, Olivier Georis, Jochen Zeischka

Excusé: Christopher Hamilton

Mot du conseil

Chers membres,

Voici, avec un certain retard, le rapport du dernier Conseil d'Administration.

Nous avons récemment eu l'opportunité d'organiser un événement avant notre prochaine Assemblée générale. L'organisation de cet événement a connu quelques contretemps dont nous vous épargnons les détails et nous voulions attendre d'avoir réglé les modalités pratiques avant de vous communiquer les informations. Maintenant, fini le suspense! Il s'agit d'une séance très spéciale du film « Pakistan Airway » présentée et commentée par Antoine Girard en personne ! Le film, qui vient d'être nommé candidat à « L'aventure de l'année » par National Geographic, relate une aventure « Hike and Fly » d'envergure au Pakistan. Antoine nous proposera une présentation moins « grand public » et plus orientée vers les pilotes où il reprendra les moments les plus intéressants et les plus intenses de son aventure. Nous faisons un appel aux membres de la fédération et à l'enthousiasme de ses pilotes car nous avons besoin de vous pour concrétiser cet événement. Merci de voir le point 4.1 de ce rapport pour plus d'informations.

Agenda

1. Mails

Ronald propose de modifier notre façon d'envoyer les mails dans le cadre du Conseil : un sujet par mail avec un titre approprié et ne plus entamer un sujet B en réponse à un sujet A. Quand un membre présente une liste de sujets à communiquer, nous proposons alors de créer un fil de discussion par sujet et de choisir un titre clair. Ainsi si la discussion continue, nous connaissons le texte d'origine et nous pouvons suivre efficacement le fil de discussion via un même titre. De cette manière, il sera plus facile de retrouver un dialogue ou un texte après quelques jours d'absence. Cela permettra de filtrer la lecture de certains mails (quand on ne connaît rien d'un sujet, il ne faudra plus lire l'entièreté du mail pour voir s'il n'y a pas d'autres sujets abordés).

2. Lettre de Jasper Nuyens concernant les assurances

Le Conseil d'Administration a fait bonne réception de sa lettre :

1/ Verspieren offre des meilleures conditions pour à peine 5 € en plus ! Jean-Yves vient d'avoir une réunion avec Aviabel. Il y a une bonne entente, il faut en profiter pour demander comment Verspieren obtient des meilleures conditions que nous ? De plus, Verspieren passe aussi par Aviabel !

2/ Des membres se posent des questions par rapport à des communications avec notre secrétaire suite à des enquêtes pour un accident.

D'après ces retours, il semblerait que Jean tente de mieux protéger les intérêts de l'assureur que ceux des pilotes. Le Conseil comprend cette façon de penser, mais tiens à apporter des précisions importantes. Il est vrai que Jean mène parfois une petite enquête pour regrouper les informations. Cela n'est souvent pas nécessaire si l'accident a été largement commenté ou discuté par des témoins (verbalement, réseaux sociaux, forums etc.). Néanmoins, quand un accident est déclaré sans témoins, notre secrétaire tente en toute transparence de vérifier les faits avec la victime. Cette approche permet à Jean de protéger les intérêts de la communauté pour le bien de tous. En effet, Jean communique souvent avec toutes les différentes parties (et informe le Conseil au fur et à mesure de ses discussions), de manière à pouvoir gérer les échanges avec les différentes parties.

3/ Si un pilote souhaite traiter directement avec Aviabel, il est renvoyé à la FBVL. Pourquoi ?

La réalité est très simple : Aviabel n'est pas du tout intéressé par 1000 clients (et contrats) au lieu d'un seul client qui est la FVLB. Tous les membres ont donc le même n° de contrat. Ce qui n'est pas le cas avec nos assurances de voitures. Il y a aussi tout un travail fait pour les assurances d'un jour pour les élèves. Jean joue là parfaitement son rôle d'intermédiaire. Le Conseil fait aussi remarquer que l'assureur est toujours valablement intervenu pour les accidents.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2016

4/ Questions en rapport avec les biplaces

Jean-Yves mène de nombreuses discussions sur le sujet.

Tom Hagedorn avait fait des réflexions un peu semblables et a demandé de pouvoir prendre les devants dans les négociations avec l'assureur. Le Conseil est d'accord. Afin d'écarter toute suspicion le Conseil va séparer les rôles d'administration journalière et tous les négociations avec l'assureur. D'une part, notre secrétaire continuera de traiter l'administration journalière et, d'autre part, le Conseil va mener les négociations avec Aviabel avec en soutien des membres qui ne siègent pas dans le Conseil. Avec cette approche, nous souhaitons faire preuve de transparence. Nous allons proposer à Tom Haagdorens et à Jasper Nuyens de participer à ces négociations. Notre but est d'obtenir les meilleures conditions possibles tout en travaillant dans une atmosphère de sérénité et de confiance avec notre assureur. Pour garder cet esprit de confiance notre secrétaire joue ici un rôle favorable.

5/ Autriche

Récemment une polémique était lancée sur Facebook concernant « voler en Autriche »

Ce groupe demandera à Aviabel leur position : Somment-nous assurés en cas d'accident en Autriche ?

3. Sky Wonder

Il s'agit d'un événement à Courtrai le 25 & 26 mars : le premier salon de Freedom of Flying <http://www.skywonder.aero/>

L'Aéro-club paie la moitié d'un stand. Chaque Fédération membre de l'Aéro-club peut être présente sur un emplacement de 60 m² (électricité disponible). Plusieurs Fédérations sont intéressées et partagent les frais. Nous invitons les écoles et les clubs à être présents en vue de renseigner les visiteurs ; dans une atmosphère bon enfant car il faudra se partager l'espace. Si une école ou un club veut avoir une certaine autonomie, il faudra envisager la location d'un stand (surface de 15m² all in = 1615 €). Plusieurs structures peuvent se mettre ensemble et partager un stand. Dans tous les cas, les clubs et écoles sans stands sont les bienvenus sur le stand de l'Aéro-club (il y aura du monde).

4. Assemblée Générale

Nous signalons que l'Assemblée générale n'aura pas lieu à Zaventem mais au Gosset hôtel à Dilbeek/Grand Bigard, Alfons Gossetlaan 52, 1702.

4.1. Activités prévues avant l'Assemblée générale du 11.02

Antoine Girard à l'Assemblée générale de la FBVL: Antoine a réalisé un fantastique "hike and fly" au Pakistan, décrochant plusieurs records et en a fait un film plutôt destiné au grand public : Pakistan Airway. Il fera une présentation sur son voyage avec de nombreux aspects techniques destinés aux pilotes. Pendant son exposé qui durera une bonne heure, Antoine montrera les extraits les plus pertinents pour les pilotes. Ce sera donc une présentation unique, un événement que vous ne voudriez pas rater ! Antoine demande un prix d'accès de 10 €. Ceci paye ses frais de déplacement et est en quelque sorte un sponsoring pour ses prochains voyages. Le Conseil pense qu'Antoine mérite bien cette petite compensation. La présentation d'Antoine débutera à 16 heures (les détails seront confirmés sur la page Facebook de la Fédération). Après la présentation, Antoine répondra à nos questions suivi d'un drink au bar de l'hôtel. Après mûres réflexions, nous avons choisi de vous laisser un bon laps de temps entre la présentation et l'AG. Ainsi Antoine ne sera pas bousculé et nous aurons bien le temps de préparer la partie technique de notre Assemblée générale et, entre autres, enregistrer les entrées de nos membres effectifs.

Antoine Girard viendra-t-il à l'Assemblée générale ?

Cela dépend de vous. L'organisateur demande que minimum 80 personnes s'inscrivent et paient 10 € avant lundi 23 janvier. Dès le nombre atteint, l'événement aura lieu avec certitude. Voici une suggestion : Si vous constituez un groupe d'amis, une personne verse la totalité pour le groupe en une fois. Pourquoi ne pas motiver quelques amis à passer un bon moment ensemble et puis le soir assister à l'Assemblée générale. Ce sera l'occasion aussi de tous nous revoir durant une après-midi entière.

L'événement sera bientôt publié sur la page Facebook de la Fédération.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2016

Pour participer il suffit de payer 10 € par personne sur le compte de Patrice Fabry (un pilote Belge)

IBAN BE05 7506 5613 8575

BIC AXABBE22

Marquez le nombre et les noms des personnes ! Vous pouvez également confirmer votre paiement et les noms à : patrice.fabry@gmail.com si le groupe est trop grand. Si jamais nous n'atteignons pas le nombre de spectateurs requis, vos 10 € seront remboursés lors de l'Assemblée générale.

Dès que nous atteignons les 80 spectateurs, nous regardons avec l'hôtel la possibilité d'organiser un repas rapide. Rapide en effet, nous ne pouvons en aucun cas retarder le début de notre Assemblée Générale. Si nous avons obtenu un arrangement avec l'hôtel, les possibilités seront publiées sur la page Facebook de la Fédération : s'il est possible de réserver etc.

4.2. Assemblée générale.

L'accès à la salle se fera dès 18H30 pour les inscriptions ! L'Assemblée générale extraordinaire débute à 19H30.

Nous voulons une AG plus intéressante, plus axée sur le vol libre et le partage de notre passion. Nous avons rassemblé quelques plaintes (présentation des comptes trop longue, projection des films tardive lorsqu'une bonne partie des pilotes était déjà parti etc.) pour vous proposer une formule plus intéressante.

Natha propose d'organiser le concours photo Online avant l'AG. Il serait aussi possible de faire le concours vidéo par YouTube (au nombre de vues). Et pourquoi pas refaire un rapide vote à l'AG et montrer les meilleures photos/vidéos uniquement. Le but de ces concours ne sera pas de remporter une médaille mais de faire rêver le public. Rien n'a été décidé pour le moment à ce sujet et les discussions continuent au sein du Conseil.

Les autocollants seront remis aux pilotes à l'entrée de l'Assemblée générale. Pour voter, il faut être en ordre de cotisation donc c'est une bonne occasion pour déjà en remettre une partie. Le reste sera redistribué aux clubs qui les dépêcheront aux membres après avoir montré une preuve d'assurance.

Le programme définitif de l'Assemblée Générale sera publié sur Facebook. Il est important de venir bien en avance. En effet, c'est lors de cette Assemblée extraordinaire que nous voterons les nouveaux statuts. Pour que cette Assemblée soit valable, deux tiers des membres effectifs doivent être présents ; soit en personne soit par procuration (à raison de une procuration par membre effectif). Pour que ce vote réussisse il est donc important de venir en nombre et dans les temps pour s'inscrire ! Nous vous remercions pour votre compréhension. Un programme définitif sera envoyé aux membres et publié sur la page Facebook de la Fédération. Les mises à jour de l'organisation de l'AG seront également consultables sur cette page.

Agenda provisoire

Welcome time et inscriptions à 18h30 !

Inscription possible avant pour tous les participant de l'évènement « Pakistan Airway »

Assemblée générale extraordinaire 19h30 : vote des nouveaux statuts.

Assemblée générale ordinaire

- Liste des projets (la personne représentée pour la deuxième langue est placée entre « »)
- Compétition : Olivier « Ronald »
- Catalogue des sites : Olivier « Ronald »
- Sites : Christopher « Jochen »
- Ouren : Christopher « Jochen »
- Coo : Christopher « Jochen »
- Fly : Ronald "Ronald"
- Importance collecte adresse email : Ronald "Ronald"
- My FVLB: Natha « Natha »
- Piou Piou : Jean Yves « Natha »
- Wim Verhoeve présentation sur les réalisations des Espace Aériens.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2016

- Comptes et budget
- Les groupes de travaux
- Présentation des nouveaux candidats
- Vote
- Résultat concours
- Projection vidéo gagnante

Lettre d'Yves Borreman

Réponse sera faite par Leen.

EHPU

Souscription 2016 et 2017. Quelle est notre position sur le financement du WG6 (équipe qui travaille les normes EN) ?

Le conseil a accepté de payer le supplément demandé par les Français. Cela souligne notre support pour les actions menées en France et montre notre désaccord avec la fédération Allemande qui fait un peu cavalier seul Mais nous payons la souscription pour moins de 1000 membres et le montant engagé est déjà bien suffisant.

Remboursement des frais de déplacements aux groupes de travail

La base est le volontariat, et des frais ordinaires (par exemple déplacement) en font partie. Les frais exceptionnels peuvent être présentés (bien à l'avance !) le conseil acceptera probablement.

Frisbee pour les moniteurs (remplace les palettes en cas de panne radio)

Proposition d'acheter 200 frisbees pliables avec texte imprimé sympa. Style pictogramme : parapentiste veut rentrer à la maison ou veut aller au sommet. 2 gratuits par moniteur, le reste sera vendu aux membres.

Lettre de Aron Michiels concernant le BAPO

Aron demande la liste des personnes de contact responsable des sites en Belgique. Le responsable du groupe de travail compétition est Lode. Olivier va faire le point avec les 3.

Publicité Fly!

La publicité rapporte : les prix pour le Fly! papier sont de 200€ pour 1 page A4 et 500€ pour 4 parutions. Le prix restera inchangé pour le Fly! digital mais l'annonceur qui choisit 4 parutions pourra le faire sur des pages différentes. Jean va contacter les annonceurs.

Belgian Championship Delta

Les deltistes demandent d'organiser l'évènement avec le soutien de la FVBL, en particulier pour les aspects liés à l'assurance et en cas d'accident. Le Conseil est d'accord mais les transactions devront se faire sur un compte séparé. Ce championnat aura lieu du 28 mai au 3 juin à Laragne.

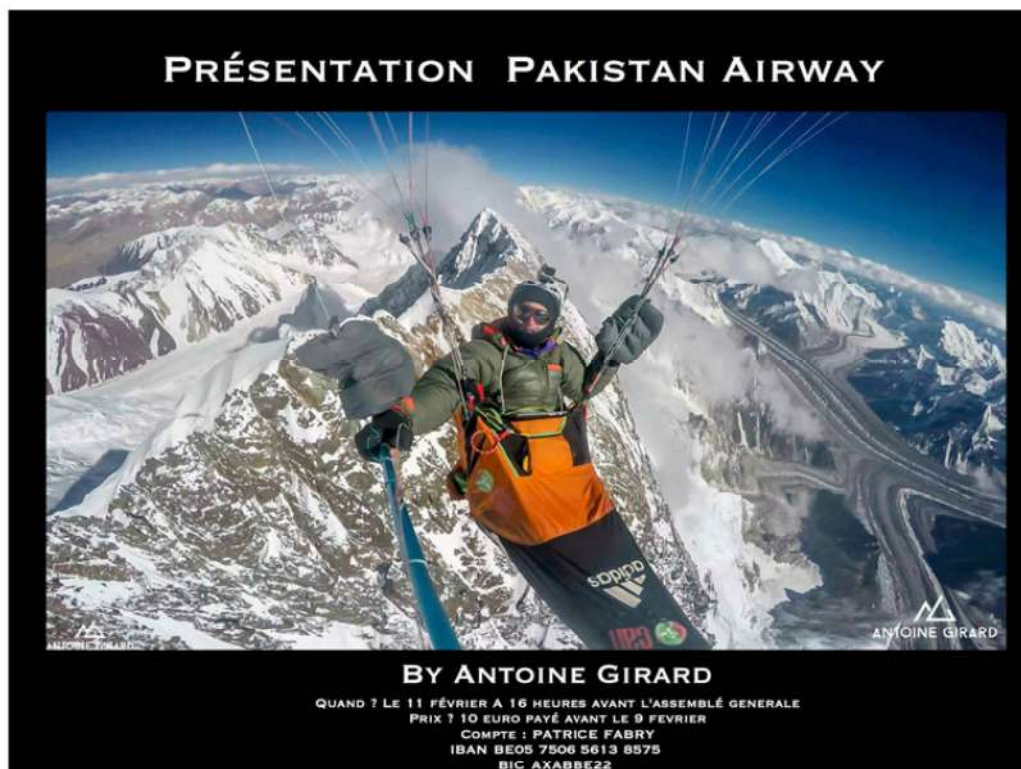
Catalogue des sites et panneaux

Olivier se coordonne avec Chris et les différents responsables des sites pour faire des panneaux selon un canevas standardisé, celui-ci devra comprendre des informations sur l'espace aérien.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2017

Présents: Jean-Yves Squifflet, Ronald Pincket, Leen Mortier, Olivier Georis, Jochen Zeischka, Christopher Hamilton.

Excusé: Nathanael Majoros.



Avant tout, nous vous signalons la dernière bonne nouvelle : l'évènement d'Antoine Girard est confirmé, plus d'informations dans ce rapport.

1. Planning Fly!

La sortie du Fly digital est prévue pour le 30 mars, 15 juin, 30 septembre, 15 décembre. Jean-Yves propose de recontacter les annonceurs qui publiaient des publicités dans le Fly. Maintenant que le Fly est digital et en couleurs, le Fly offre beaucoup plus de possibilités de publier. Un annonceur « créatif » pourra sans doute exploiter ces nouveaux créneaux.

Les conseillers parleront avec différents responsables sur la possibilité (payante) d'utiliser la page Facebook de la Fédération pour publier des événements de type voyages, stages etc. Pas mal comme idée, la page Facebook de la Fédération est vue par tous les membres, donc plus de 1.000 personnes. A voir si cela intéresse les clubs et écoles, ça sera éventuellement une source de revenus intéressante pour la Fédération.

2. Validation des dernières modifications dans les statuts

Les dernières modifications aux statuts sont analysées et les décisions sont prises à l'unanimité. Les nouveaux statuts seront publiés sur le site de la BVVF-FBVL, accompagnés d'un petit mot explicatif.

3. Rapports du CA

Par concours de circonstances, le dernier rapport du CA a été publié avec un retard important. Le conseil ne veut plus qu'un tel retard arrive. Il est décidé de ne plus attendre une décision ou une certitude par rapport à un point particulier dans le rapport. Si une décision n'est pas prise ou quelque chose n'est pas encore tout à fait clair, le rapport sera publié tel quel. Les rédacteurs se mettent d'accord de publier le rapport aux conseillers dans la semaine qui suit le conseil. Et de diffuser le rapport aux membres la semaine d'après au plus tard.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2017

4. Comptes & budget Mails

Les comptes et budgets ne seront ni publiés sur le site du BVVF FBVL ni sur le site Facebook. Les comptes et budgets sont réservés uniquement pour les membres effectifs. Les membres effectifs qui souhaitent de consulter les comptes et budgets avant l'Assemblée Générale, doivent adresser un mail à notre secrétaire qui leur enverra une copie. Plusieurs exemplaires des comptes et budgets seront également disponibles à l'entrée de l'AG (au niveau de la table d'inscription) pour les membres qui souhaitent les consulter. Pendant l'AG, les comptes ne seront plus analysés en détail comme auparavant. Un nouveau graphique des coûts sera fait et comparé au graphique présenté lors de la dernière AG, cela permettra en un coup d'œil de voir l'évolution dans les dépenses.

5. Présentation Antoine Girard 11 février à 16 h. (venez donc un peu plus tôt merci)

Cela vient d'être confirmé : la présentation d'Antoine Girard aura lieu. Toutefois, nous demandons aux intéressés de continuer à s'inscrire. Ainsi nous avons quand même une idée du nombre de personnes qui vont assister à la présentation. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 9 février. Après vous pouvez assister à la présentation en payant sur place.

Le conseil a décidé de ne pas organiser un repas chaud avec l'hôtel, parce que le risque de prendre du retard est trop grand. Car nous sommes légalement obligés d'organiser d'abord l'assemblée extraordinaire. De plus, pour être valable, 2/3 des membres effectifs doivent y être présent ou représentés (procuration). Ne pas pouvoir commencer avec l'Assemblée Générale Extraordinaire parce qu'il y a encore des membres à table pourrait retarder considérablement toute l'organisation, nous ne voulons pas cela. Après la présentation d'Antoine Girard, les spectateurs auront l'occasion de manger quelques mini-sandwiches dans le bar de l'hôtel. Le conseil passera la commande pour les sandwiches et demandera aux membres une contribution. Attention, les sandwiches seront sans doute plus chers que d'habitude, en effet ceci est organisé par l'hôtel, nous ne pouvons pas « organiser » nos sandwichs nous-mêmes. Il n'est toutefois pas interdit d'emmener un petit en-cas soi-même.

6. Assemblée Générale.

Agenda provisoire

[Welcome time et inscriptions à 18h30 !](#)

Pour les inscriptions

Les membres qui ont assisté à la présentation d'Antoine sont invités de déjà après cette présentation, donc vers 17H30. Ainsi nous dispersions les inscriptions sur un plus grand laps de temps. Donc déjà pendant le drink avec Antoine Girard. Si jamais la présentation serait encore annulé (on ne sait jamais), alors les inscriptions commencent à 18H30. Dans les deux cas nous prévoyons deux équipes minimum. La table d'inscription sera dans la salle, pour ne pas bloquer le passage. A cette table il y aura Jean Solon avec Kathy (qui a aimablement proposé son aide) et une équipe des « jeunes ». Deux équipes donc pour éviter un retard comparable à la dernière AG. Tout le monde doit être dans la salle à 19h30 pour le début de l'Assemblée extraordinaire. S'il vous plaît venez donc bien à temps ! Merci ! Lors de l'inscription les autocollants (assurance) seront distribués aux membres présents et aux clubs pour les membres absents.

[Assemblée générale extraordinaire 19h30](#)

Le président (traduction NL par Ronald) expliquera aux membres les modifications les plus importantes dans les statuts, suivi d'un vote à main levée pour entériner leur modification.

Assemblée générale ordinaire

Mot du président

- Liste des projets (la personne représentée pour la deuxième langue est placée entre « »)
- Compétition : Olivier « Ronald »

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2017

Un petit compte rendu de la compétition 2016 sera présenté, ainsi que les dernières nouvelles concernant la compétition 2017 au Grand Bornand.

- Sites : Christopher « Jochen »
- Ouren: Christopher « Jochen »
- Coo: Christopher « Jochen »

Aussi les intentions futures concernant les sites seront expliquées.

- Fly : Ronald "Ronald"
- Importance collecte adresse email : Ronald "Ronald"
- My FVLB: Natha « Natha »
- Piou Piou : Jean Yves « Natha »
- Comptes et budget
- Un nouveau graphique des couts sera comparé au graphique présenté lors de la dernière AG, cela permettra en un coup d'œil de voir

l'évolution dans les dépenses. Ceux-ci seront brièvement commentés par le Président.

- Wim Verhoeve fera une présentation sur les Espace Aériens. → Les groupes de travail
 - Le groupe des jeunes fera une présentation de leurs activités
 - Le groupe école donnera une présentation de leurs intentions (à voir avec les concernés).
 - Présentation des nouveaux candidats pour le Conseil d'Administration
 - Vote des nouveaux candidats pour le Conseil d'Administration
 - Les votes seront comptés par le groupe des jeunes uniquement.
 - Résultat concours photo
 - Les 5 photos gagnantes seront montrées (et publiés sur Facebook avec le score obtenu).
 - Les photos sont à envoyer à Jean Solon. Elles seront publiées sur la page Facebook de la Fédération. Il sera possible de voter par « like ». Assez simple, seulement 1 like par personne par photo est possible sur Facebook. Toutes les photos envoyées seront susceptibles d'être utilisé dans le Fly digital.
- Nous remercions nos membres d'avance de nous envoyer leurs belles photos
- Projection vidéo
 - Si Antoine Girard le veut bien, nous lui demanderont de nous projeter un extrait de son film. Il n'y aura de ce fait pas de concours vidéo cette année.
 - Résultat vote des nouveaux candidats

7. Treuil

Arnold Van Remoortere nous annonce que son Club Jan van Gent achètera un nouveau treuil en 2017. Il demande une aide à la Fédération. Le conseil accorde 1.000 € par an pendant 5 ans et à revoir (par le conseil en place à ce moment) une prolongation d'encore 5 ans. Le conseil préfère ne pas prendre des décisions à la place des futurs conseils. Le conseil demandera au club d'organiser une ou deux journées « portes ouvertes » ou la priorité sera donnée aux pilotes qui n'ont jamais volé en treuil. Le conseil donnera son support pour organiser tout cela et d'inviter plusieurs clubs à cet événement. Peut-être avec d'autres activités sur le côté (BBQ etc.) pour aider à sponsoriser l'achat du treuil. Les possibilités seront examinées avec le club Jan van Gent.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2017

8. Maillen

Le conseil donne son accord pour le paiement du site de Maillen.

9. Modification TMA Chambéry

Cette info a été bien diffusée sur Facebook. Nous allons encore mettre un mot à ce sujet sur le site.

10. Jan van Gent - demande de formation « Treuilleur »

La formation de Geert van Iseghem est demandée. Geert a suffisamment de vols pour avoir droit à cette formation. Le conseil marque son accord.

11. Sky Wonder

Il s'agit d'une première « foire aérienne » à Courtrai le 25 & 26 mars. <http://www.skywonder.aero/>. La fédération paye donc 1.000 € à l'Aéroclub pour participer aux frais de son stand. Un grand stand où toutes les écoles de Parapente et Delta sont invités à répondre aux questions des intéressés. L'école qui souhaite participer à l'évènement devra envoyer un mail à Jean Solon.

12. EAS

Europe Air Sport nous a envoyé une lettre assez technique sur la représentation au niveau Européen. C'est le représentant de l'Aéroclub Royal de Belgique qui participe aux réunions qui nous a envoyé cette note. Le conseil n'a pas une idée tranchée par rapport à ces questions et décide de se ranger derrière la majorité.

13. Accident Air Experience

Un accident nous est rapporté, toutefois sans conséquences. Le conseil en a pris connaissance et remercie Air Experience pour le transfert d'information.

14. Voler en Autriche

Un groupe de travail s'occupe de ce problème, le groupe est composé de Jean Yves, Jürgen Intermann, Carl Deseure (Jochen fournit aussi des informations étant Autrichien).

Jochen nous signale l'information suivante : le paragraphe 89B du ZLPV (règlementation sur l'aviation civile en Autriche, voir https://www.ris.bka.gv.at/Dokumente/BgblAuth/BGBLA_2016_II_89/BGBLA_2016_II_89.pdf) stipule :

Il existe un système de « Guest flying permit » qui délivre un « Guest licence Aeroclub Autriche » avec comme intermédiaire une école Autrichienne.

Donc il suffit de se présenter à une école ou un club Autrichien qui peut décider de vous accorder une « guest licence ». Les pilotes qui ont de l'expérience avec ce système sont demandés de se mettre en rapport avec un des membres du groupe du travail ou de leur adresser un mail avec des informations.

La question : Sommes-nous assurés en Autriche ? Sera posée à notre assureur Aviabel. Jochen, qui sera en Autriche prochainement essayera aussi d'y voir plus clair. Jean Yves en parlera avec le responsable de la Fédération Autrichienne à la prochaine réunion de l'EHPU.

15. CIVL

Est une suborganisation de la FAI qui s'occupe entre autres des compétitions de vol libre et de leurs réglementations. Jochen ira à la Réunion du CIVL le 4/5 février. Les pilotes qui ont des questions par rapport à la CIVL peuvent adresser un mail à Jochen.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le mercredi 8 février 2017 à Zaventem. Elle aura pour objet principal la préparation de l'Assemblée générale. Jean est invité à prendre part à cette réunion. Les candidats au conseil d'administration sont également invités à cette réunion.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 FEVRIER 2017

Présent: Jean-Yves Squifflet, Ronald Pincket, Leen Mortier, Olivier Georis, Jochen Zeischka, Christopher Hamilton, Nathanael Majoros.

Invité: Jean Solon, Philippe Mal.

Présentation nouveau candidat pour le Conseil: Philippe Mal.

Parfait bilingue, habite près de Bruxelles. Il est intéressé dans les brevets et les sites de vol, dans les deux cas et plus en particulier pour ce qui concerne le vol en soaring à la côte. Philippe aimerait travailler à un brevet spécial « soaring ».

Correction Compte-rendu précédent

La demande du club Jan Van Gent pour permettre à Geert Van Iseghem de former de nouveaux Treuilleurs, était approuvée.

Préparation Assemblée Générale Extraordinaire

L'organisation de l'Assemblée Générale imminente est discutée en détail, les tâches sont distribuées. Le Conseil prend l'option de travailler avec 3 bureaux d'inscription, 2 pour les membres effectifs, chacun pour une moitié alphabétique et un bureau pour les nouveaux membres effectifs.

Il y a eu au total 5175 de personnes qui ont été membre de la fédération à un instant ou l'autre. Maintenant il y a 342 membres effectifs.

2/3 de ceux-ci veut dire 228 membres qui doivent être présent ou légalement représentés, si nous voulons pouvoir approuver les statuts. Au total nous avons maintenant 1094 membres. Le Conseil décide que le vote aura lieu en levant le bulletin de vote sur lesquels les nouveaux candidats pour le CA seront notés. Les membres avec une procuration doivent également soumettre une copie de la carte d'identité du donneur de la procuration.

Demadnes des membres.

- René Bosman demande le brevet de Polote Biplace de parapente. Le Conseil décidee que René doit faire un examen chez Fou d'L avec Jean-Yves et Thierry Moreau.

- Demande de brevet de Frédéric Fourneau. Le Conseil refuse de délivrer ce brevet. Il n'a pas passé l'examen théorique, cela doit donc encore se faire, et Fred-eric doit aussi passer un examen pratique devant un Moniteur.

- Demandes pour devenir membre effectif: Jana Paulissen, Niels van Weereld et Bernard Mevis sont acceptés.

- Jan Vanderstraeten demande le brevet de Pilote de parapente. Il a le brevet de paramoteur et 150 vols en parapente. Pour obtenir son brevet, Jan doit d'abord passer son examen théorique et également un examen pratique. Cela ne sera qu'une formalité pour Jan qui est considéré comme un bon pilote. Il ne devra pas passer l'examen sur la réglementation aérienne, parce qu'il a le brevet paramoteur.

Aéroclub Royal de Belgique.

Jean-Yves informe le Conseil que la cõtisation à l'Aéroclub comportera maintenant 5.900 €

Plainte contre Christian Bielen d'Air Fun.

Le Conseil a été mis au courant d'une plainte sérieuse contre Christian Bielen. Le Conseil suivra ce dossier et entreprendra les actions nécessaires au moment approprié.

Candidature Francis de Bruyne pour le Championnat du Monde.

Francis de Bruyne participera au championnat du monde de parapente. Le Conseil félicite Francis.

Réponse à la lettre de Jo Veulemans.

La fédération a effectivement sponsorisé l'activité du remorquage des deltas à Maillen dans le passé. Il n'y avait aucun contrat ou engagement en contre-partie. Le business plan de Jo Veulemans est sa propre responsabilité. La façon dont les évènements se déroulent actuellement nous désolent, néanmoins la Fédération ne dispose pas des moyens d'intervenir dans ce dossier.

Le conseil espère qu'une solution sera trouvée et est à disposition pour médiation

Rapporteur: Ronald.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FBVL DU 11 FEVRIER 2017

Après le rapport du Conseil d'Administration de la FBVL ainsi que la présentation des comptes 2016 et du budget 2017, l'Assemblée Générale décharge les administrateurs pour l'année de fonctionnement 2016 et approuve les comptes de 2016 et le budget pour 2017.

Ensuite les membres sortants et rééligibles du Conseil d'Administration et les nouveaux candidats pour le Conseil d'Administration se présentent, suivi par les élections, avec le résultat suivant :

Philippe Mal (nouveau candidat) : élu avec 109 voix sur 131 ;

Francis De Bruyn (nouveau candidat) : n'a pas été élu (48 voix sur 131) mais est le bienvenu dans le groupe de travail portant sur la compétition.

Le président déclare l'assemblée générale close après la proclamation des résultats des élections.

Zaventem, le 14 février 2017.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FBVL DU 11 MARS 2017

Une deuxième assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour voter les modifications des statuts avant publication au Moniteur Belge afin de pouvoir voter les modifications des statuts indépendamment du nombre de membres présents ou représentés, puisque le quorum des voix des 2/3 de membres effectifs présents ou représentés n'étant pas atteint lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 février 2017.

Présent : Jean-Yves Squifflet (président de l'assemblée), Leen Mortier, Jochen Zeischka, Olivier Georis, Philippe Mal et 20 autres membres effectifs.

Représentés (procurations) : 7 membres effectifs.

Après avoir résumé les changements aux statuts l'assemblée a validé les nouveaux statuts par un vote à l'unanimité.

Leuven, le 11 mars 2017.

PROCHAINS EXAMENS THEORIQUES

Dates: **lundi le 24 avril à 19h30**

lundi le 29 mai à 19h30

Lieu: « Centrum Sint-Maarten », Veldeke 1 – Zaventem (voir plan).

Inscrire: 5 € sur BE41 3100 9022 1810 avec mention «examen théorique» + **date**.

Emmenez de quoi écrire (stylo)!

PROCHAIN COURS DE REGLEMENTATION

Dates: **lundi le 24 avril à 19h30**

lundi le 29 mai à 19h30

Lieu: « Centrum Sint-Maarten », Veldeke 1 – Zaventem (voir plan).

Inscrire: 5 € sur BE41 3100 9022 1810 avec mention «examen théorique» + **date**.

Emmenez de quoi écrire (stylo)!



Parking gratuit après 18h à 200 m: ne pas oublier le
disque de stationnement !

COTISATION ET ASSURANCE FBVL 2017

	<u>Sans assurance (1)</u>	<u>Avec assurance (2)</u>
Membre normal	65 €	90 €
Première affiliation	50 €	75 €
Après le 31 août 2017	20 €	45 €
Supplément Fly! papier	+ 35 €	+ 35 €
Assurance RC passagers biplace (3)		+ 50 € / + 150 € / + 300 €
Assurance moteur auxiliaire (4)		+ 25 €

(1) La carte de membre n'est délivrée que si vous envoyez au secrétariat de la FBVL la preuve que vous êtes assuré en Responsabilité Civile pour la pratique du deltaplane et/ou du parapente (feuille de police et preuve de paiement).

(2) Couverture possible du 20 décembre 2016 au 31 décembre 2017. Pour les couvertures voir le point (5) ci-contre.

Le rapatriement n'est pas couvert, pour vos voyages à l'étranger nous recommandons vivement une assurance de voyage (type « assistance ») qui n'exclue PAS le parapente ou le deltaplane (voir exclusions contrat).

(3) Assurance Responsabilité Civile complémentaire (en plus de la cotisation avec assurance de base) vis à vis de tiers transportés, jusqu'à 325.000 € par passager (sans franchise), avec responsabilité civile « admise » jusqu'à 114.500 € et frais premiers secours pour passagers jusqu'à 10.000 €, uniquement pour les pilotes détenant le brevet FBVL de Pilote Biplace lors de vols biplaces non-commerciaux. Cette assurance peut être prise par aile/voile, avec la possibilité d'assurer plusieurs Pilotes Biplace brevetés par la FBVL volant sur cette même aile/voile. Prime par aile/voile : 300 €, par pilote individuel : 50 €.

Le biplace non-commercial avec (et sans) moteur auxiliaire est couvert pour les détenteurs des brevets FBVL de Pilote Biplace ET de Pilote XC, en payant l'assurance moteur auxiliaire (voir (4)) et une surprime de 150 €, donc un supplément de 175 € (delta) ou de 225 € (paramoteur dorsal).

(4) Assurance complémentaire (en plus de la cotisation et l'assurance normale) uniquement pour Pilotes XC brevetés. Moyennant le supplément de 50 €, la FBVL règle votre cotisation à la Fédération Belge de Paramoteur (FBPM), mais il faudra compléter vos données sur le site FBPM. Ne couvre que les parapentes et les deltas avec moteur auxiliaire, décollables à pied (et donc pas les paramoteurs à tricycle ni les DPM).

(5) ASSURANCE

AVIABEL, Avenue Louise 54, 1050 Bruxelles, TEL: 02 349 12 11.

Responsabilité Civile pour la pratique du vol libre:

Couverture maximale: 1.600.000 €.

Franchise dégâts matériels: 150 €.

Franchise dégâts matériel de vol libre: 300 €. Les dégâts au matériel de vol libre ne sont pas couverts si l'accident est dû à un atterrissage dans une zone de décollage.

Dégâts corporels suite à un accident de vol libre:

Décès de l'assuré: 3750 €.

Invalidité permanente de l'assuré jusqu'à 7500 € au prorata du taux d'invalidité (franchise jusqu'à 25 % de taux d'invalidité).

Frais médicaux de l'assuré jusqu'à 2500 € (franchise de 150 €).

Frais de recherche et de sauvetage de l'assuré jusqu'à 3000 €.

Extension territoriale:

Le monde entier à l'exclusion de: l'Afghanistan, l'Algérie, le Burundi, l'extrême nord du Cameroun, la République Centrafricaine, la Colombie, la République Démocratique du Congo, la Corée du Nord, l'Ethiopie, l'Iraq, l'Iran, le Jammu et le Cachemire, le Kenya, le Liban, la Lybie le Mali, la Maurétanie, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Yémen; les régions d'Abkhazie, du Donetsk et du Lugansk en Ukraine, d'Ossétie du Sud, le Nagorno-Karabach, le district fédéral du Nord Caucase, le nord du Sinaï (Egypte); et tous les pays sous sanction des Nations Unies.

PAYEMENT UNIQUEMENT PAR VIREMENT AVEC MENTION COMPLETE DU NOM ET DE L'ADRESSE SUR LE COMPTE

FBVL: ING 310-0902218-10 - IBAN: BE41 3100 9022 1810 - BIC : BBRU BEBB

Couverture par l'assurance dès paiement de la cotisation, l'extrait de banque faisant foi.

COUVERTURES COMPLÉMENTAIRES POSSIBLES À L'ASSURANCE DE BASE FBVL

Pour pouvoir souscrire ces couvertures il est nécessaire de d'abord prendre l'assurance de base de la FBVL (avec votre cotisation). Période de la couverture : du jour du paiement jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

COUVERTURES EN CAS DE DÉCÈS OU DE DÉGÂTS CORPORELS SUITE À UN ACCIDENT DE VOL LIBRE

	Couverture assurance de base	Couverture supplémentaire	Couverture totale	Supplément par année
Option 1 Seulement décès	3.750,00 €	25.000,00 €	28.750,00 €	15,00 €
	3.750,00 €	50.000,00 €	53.750,00 €	30,00 €
	3.750,00 €	75.000,00 €	78.750,00 €	45,00 €
	3.750,00 €	100.000,00 €	103.750,00 €	60,00 €
	3.750,00 €	125.000,00 €	128.750,00 €	75,00 €

	Couverture assurance de base	Couverture supplémentaire	Couverture totale	Supplément par année
Option 2 Seulement invalidité permanente (1)	7.500,00 €	25.000,00 €	32.500,00 €	45,00 €
	7.500,00 €	50.000,00 €	57.500,00 €	90,00 €
	7.500,00 €	75.000,00 €	82.500,00 €	135,00 €
	7.500,00 €	100.000,00 €	107.500,00 €	180,00 €
	7.500,00 €	125.000,00 €	132.500,00 €	225,00 €

	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	Décès	Frais médicaux	Décès	Frais médicaux	Décès	Frais médicaux	
Option 3 Décès + frais médicaux	3.750,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	28.750,00 €	5.000,00 €	85,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	53.750,00 €	7.500,00 €	170,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	78.750,00 €	10.000,00 €	255,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	103.750,00 €	12.500,00 €	340,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	128.750,00 €	15.000,00 €	425,00 €

	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	Invalidité permanente	Frais médicaux	Invalidité permanente	Frais Médicaux	Invalidité permanente	Frais médicaux	
Option 4 Invalidité permanente (1) + frais médicaux	7.500,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	32.500,00 €	5.000,00 €	100,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	57.500,00 €	7.500,00 €	200,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	82.500,00 €	10.000,00 €	300,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	107.500,00 €	12.500,00 €	400,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	132.500,00 €	15.000,00 €	500,00 €

	Couverture assurance de base			Couverture supplémentaire			Couverture totale			Supplément par année
	Décès	Invalidité perman.	Frais médicaux	Décès	Invalidité permanente	Frais médicaux	Décès	Invalidité permanente	Frais médicaux	
Option 5 Décès + Invalidité perman. (1) + frais médicaux	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	28.750,00 €	32.500,00 €	5.000,00 €	110,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	53.750,00 €	57.500,00 €	7.500,00 €	220,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	78.750,00 €	82.500,00 €	10.000,00 €	330,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	103.750,00 €	107.500,00 €	12.500,00 €	440,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	128.750,00 €	132.500,00 €	15.000,00 €	550,00 €

(1) Invalidité permanente: couverture proportionnelle au taux d'invalidité avec une franchise de 25 % de taux d'invalidité.